

## L'Holocauste

Un holocauste est le sacrifice par le feu d'un animal. Praticqué par les Grecs dans le cadre des rituels chthoniens, on le rencontre aussi dans la tradition israélite. Utilisé à partir du XIX-e siècle dans les langues française et anglaise pour désigner le meurtre à grande échelle d'un groupe social ou ethnique, il devient l'un des termes employés après la Seconde Guerre mondiale pour tenter de caractériser le massacre systématique et ciblé des Juifs par l'Allemagne nazie, celui de « shoah » n'étant pas encore accepté.

La journée nationale de commémoration de l'Holocauste est célébrée le 9 octobre en Roumanie. Elle est dédiée au souvenir des victimes de l'Holocauste et du rôle de la Roumanie dans ce génocide. Des commémorations et des cérémonies ont lieu dans l'ensemble du pays pour le souvenir des Juifs et des Roms morts durant l'Holocauste.

Les Juifs ont une histoire plus que bimillénaire sur l'actuel territoire de la Roumanie, mais la communauté juive n'a commencé à jouer un rôle significatif tant du point de vue démographique que du point de vue économique ou culturel, qu'à partir du XIX-e siècle. Selon le recensement officiel de 1930, en Roumanie, il y avait 756.930 Juifs. À présent et selon le recensement de 2011, le pays ne compte plus que 3 271 Juifs.

En 1878, sous la pression des francs-maçons et des laïcs, alors que l'indépendance de la Roumanie vis-à-vis de l'Empire ottoman était reconnue au Traité de Berlin, la législation roumaine a offert la possibilité aux Juifs non-orthodoxes désireux de devenir Roumains, d'accéder à la citoyenneté. En pratique, il s'agissait d'une procédure de naturalisation individuelle étalée sur dix ans, dont ne bénéficieront, initialement, qu'à peu près un millier de Juifs, car le droit du sang continuait à dominer la législation. Par contre, en 1923, quand une nouvelle constitution fut introduite, dont l'article 133, inspiré du droit du sol, étendait la nationalité roumaine à tous les résidents, indépendamment de leurs origines, langues et religions. Cette même constitution accordait l'égalité juridique aux femmes, ce qui posa des problèmes dans les communautés traditionalistes du nord du pays.

Période 1939 - 1945

La Roumanie resta une démocratie parlementaire jusqu'en février 1938, mais les cercles humanistes, qui voyaient les Juifs comme un facteur de modernité, de développement et d'échanges culturels, étaient alors en perte de vitesse face aux cercles xénophobes, qui les décrivaient comme des étrangers nuisibles à la nation. Dans les années 1930, comme dans toute l'Europe, la situation des Juifs se dégrade au rythme des atteintes à la démocratie consécutives à la crise de 1929, et en raison de la montée des extrémismes, qui culminent pendant la Seconde Guerre mondiale avec la Shoah.

La Garde de fer et l'armée du régime Antonescu (le « Pétain roumain » selon sa propre définition) ont été les vecteurs principaux de la Shoah en Roumanie. Sur les 756.930 Juifs roumains de 1938, 420 000 changent de nationalité en 1940, lorsque la Roumanie cède de vastes régions à l'URSS, à la Hongrie ou à la Bulgarie, 356 237 conservent la nationalité roumaine et apparaissent au recensement de 1941.

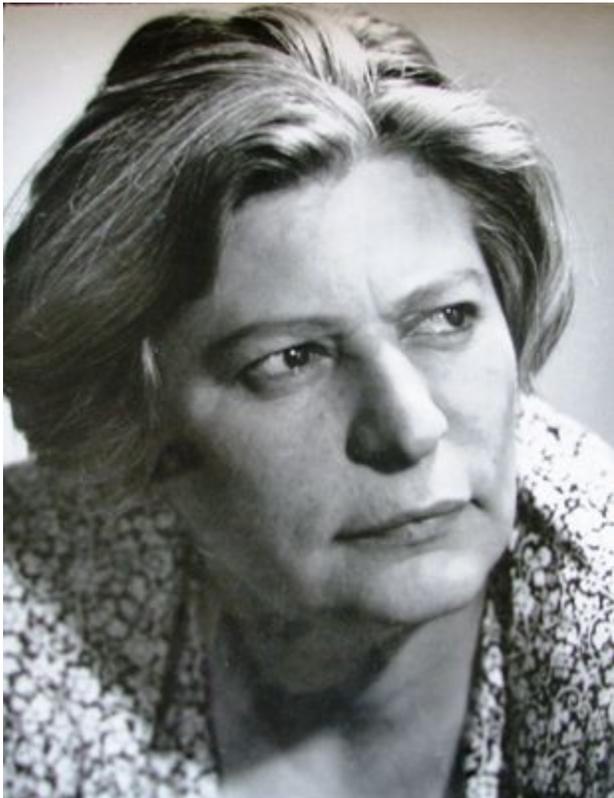
## Période communiste

Après la guerre, l'instauration du communisme ne séduisit que très peu de Juifs (même si quelques-uns se trouvaient durant quelques ans aux commandes du Parti communiste roumain qui avait pris le pouvoir par le coup d'état du 6 mars 1945), d'autant que le judaïsme était considéré comme « archaïque » et « rétrograde ». Les juifs présents dans la direction du parti communiste, dont les plus connus sont Anna Pauker et Joseph Kichinevski ne se sont pas comportés en juifs (cela aurait été du « nationalisme petit-bourgeois » ou pire, du « cosmopolitisme ») mais en communistes stalinien, et, à ce titre, bien des juifs se retrouvent eux aussi dans le camp des « exploités », « bourgeois » ou « éléments douteux », après la consolidation du régime en 1946-1947. Si le régime communiste permet la résurgence de théâtres et de journaux en yiddish, ainsi que de quelques orchestres klezmer, ce folklore d'opérette, comme le folklore roumain, magyar ou saxon, coupé de ses racines et embrigadé par la propagande officielle, ne parvient pas à dissimuler l'étouffement de toute vie intellectuelle et économique. Au fil des années, la communauté juive s'étiolle, émigrant vers Israël, vers la France ou vers les États-Unis, et les juifs ne sont plus que 146.274 au recensement de 1956.

Mais la Roumanie a été l'un des pays européens où plus de la moitié de la population juive a réussi à survivre: à la veille de la guerre, en Roumanie, il y avait 607.790 Juifs dont 264.960 ont été tués. Si nous tenons à continuer la tradition interculturelle du peuple roumain, nous devons faire tous les efforts pour empêcher tout ce qui mène à l'antisémitisme ou à n'importe quel genre d'intolérance.



Le Temple Coral, synagogue de Bucarest



Anna Pauker

Nițescu Filip, 11 A